L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX : Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 2 FEVRIER 1866. Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI MATIN, 2 FEVRIER.

ANNONCES

Se trouvent désormais à la deuxième page de l'*Abeille* toutes les annonces de ventes à l'encan et de ventes judiciaires, ainsi que les avis du shériff et des cours.

Et à la troisième page nombre d'annonces.

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des importations, exportations et consignations, et ce qui concerne le mouvement du port en général, voir la partie anglaise.

ANNONCES.

Nous prions les personnes qui nous envoient des annonces à traduire pour le journal de lendemain, de nous les adresser, autant que possible dans le courant de la journée. Il nous est fort difficile d'entreprendre à temps la traduction quand elles nous arrivent toutes ensemble dans la soirée.

Abonnés des campagnes.

Les personnes habitant la campagne qui désireraient s'abonner à l'*Abeille* peuvent le faire en nous adressant simplement, dans une lettre cachetée à la main, leurnom et l'indication du bureau de poste où doit être envoyé le journal. Il va sans dire que le montant de l'abonnement est payable d'avance en billets de la ville ou des Etats-Unis. Il est si rare que des lettres renfermant de petites valeurs s'égarent, qu'on ne risque pas même rien à placer un billet dans une enveloppe.

Nous recevrons des abonnements à l'édition quotidienne de l'*Abeille* pour trois mois et plus, à raison de trois piastres par trimestre ; et à l'édition semi-hebdomadaire, pour six mois et plus, à raison de deux piastres et demi le semestre.

TARIF D'ANNONCES.

	1 mois	2 mois	3 mois	6 mois	12 mois
1 carré	$12 net	$22 net	$30 net	$50 net	$75 net
Deux	22	38	50	90	125
Trois	30	50	70	120	175
Quatre	38	67	90	150	225
Cinq	45	80	105	180	275
Six	50	90	125	210	325
Sept	60	105	145	240	375
Huit	65	120	165	270	400
Neuf	70	125	185	300	450
Dix	75	135	200	330	500
Onze	80	145	210	360	540
Douze	85	155	220	390	600
Treize	90	165	230	420	650
Quatorze	95	175	240	450	700
Quinze	100	185	250	480	750
Trois	120	230	330	630	1000

Les annonces au mois, insérées, sans les deux jours, peuvent être dans tous les cas arrêtées.

Les annonces au mois dans la page éditoriale paieront $20 le carré par mois.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré, pour la première insertion et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $2 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, pendant toutes les semaines entières, pour chaque insertion.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces savent, sur les prix fixés ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte dont il sera convenu avec elles, pourvu que, dans aucun cas, cet escompte ne dépasse 33 pour cent.

Toutes les annonces d'arrivages d'affaires paieront 20 cents pour la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront renvoyés à la fin de chaque mois.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces

Par G. de Ferrer, à la Bourse des Négociants et des Etrangers : 1 appareil de vente faisant partie de la magnifique installation entièrement neuve sur la Grand'Ligne de Barataria, par dame E. Jefferson, faisant un coin de la Montagne et de la Bourbonne.

Par Uhlendorf & Co : 1 lot vente d'urgence : 1 lot vente de bottes et souliers.

Par B. Turpin, au magasin de MM. T. Mazes & Co, rue Royale : Eaux de vie, liqueurs, vins, vinaigre et cassis.

Par Montgomery & Bro : 1 lot vente d'encan : Harnais, parts de harnachements et des harnachements complets, parts boîtes et sellines.

Par S. Chenault : 1 mule, magasin d'ameublements, Magasins, &c.

Par J. Morales : 1 cheval, dans le magasin salle d'encan, par Dr. Rushing, rue Canal et Bourgogne : Vente à bonne modalité de la dite maison.

Par G. Lemmont, au No 69 de la rue de Chartres : Mobilier spécialement, chaises, glaces, lit, &c.

Par Hellman & Mahn, au No 28 de la rue de Chartres : Magasin de vins, liqueurs et comestibles.

Par G. F. Moyer, vente au Levée, au pied de la rue Julia : Fonds de commerce et marchandises.

Un Nouvel Amendement Constitutionnel.

La Chambre des Représentants à Washington vient de voter, par 120 voix contre 46, l'amendement constitutionnel présenté par le comité de reconstruction et ayant pour objet de changer la base de la représentation. Le Président a déclaré que les deux tiers des membres de la Chambre ayant voté en faveur de l'amendement, il déclarerait l'amendement passé. Si le Sénat l'adopte également, ce qui est probable, l'amendement sera soumis aux législatures des Etats, et lorsque trente-quatre d'entre elles auront voté cet amendement, il sera considéré comme faisant partie de la Constitution.

L'article 1.23 de la constitution de 1845, qui fut le fruit de pour une assemblée composée d'hommes les plus distingués qu'il ait jamais vus, et qui, selon eux, pour les opérations de lumière, à peu de chose près le même que l'art. 121 de la constitution de 1861. La Législature, en 1845, passa une loi qui a été la base de cette première aujourd'hui au Sénat. Mamites compagnies se sont formées sans cette loi, il avait dû en nommer un même dans quelques mois, et, comme président de l'une d'elles, il est aujourd'hui pour suivre pour une somme de $10,000, réclamée en raison de services rendus. A supposer que la loi fut inconstitutionnelle, quel serait son sort ? Elle a été conservée vingt ans dans nos codes, et aujourd'hui on la repousserait comme inconstitutionnelle ! La raison que M. Kenner invoque en faveur du bill est le désir qu'il a d'attirer le capital. La principale différence qui existe entre la loi de 61 et celle de 45 est que la dernière limite la responsabilité des actionnaires.

Il n'y a pas plus de monopole en cela qu'il y en a entre les noms de Belleville, les noms de Patterson et d'Armstrong. Le bill ne crée pas plus de monopole qu'il ne crée de privilège, et toutes compagnies qui voudraient se former sur le même pied pourraient obtenir des avantages parfaitement égaux. Les planteurs et les facteurs sont également approuvés maintenant. Le grand objet est de relever les premiers. Si la prospérité leur revient, chez qui ira-t-il pour faire leurs affaires, si ce n'est chez ceux qui les feraient le mieux et au meilleur marché possible ?

Cette discussion qui a déjà pris une partie de deux sessions du Sénat et qui n'est pas terminée, est soulevée des deux côtés avec passion. Mais nous croyons que M. Kenner et M. Eccan sont les défenseurs du bill. Lutte non universelle, il nous semble, d'une importance qu'il n'a pas. La corporation d'une pareille compagnie de commission et d'agence ne tirant pas aucun avantage des capitaux qu'une compagnie incorporée, car s'il suffisait d'obtenir cette commission, les législatures pour avoir des capitaux, la Louisiane serait surtout un Etat aussi riche en manufacture qu'en terres. Personne en effet ne s'opposerait à l'incorporation de compagnies pour la filature du coton, la confection des toiles, des draps, des chaussures, des chapeaux et pour l'exploitation de beaucoup d'autres industries. Mais n'avons-nous pas l'expérience de mauvaises compagnies incorporées qui ont échoué ?

D'autre part, M. Eccan est dans l'erreur qu'il soutient qu'une pareille compagnie pourrait d'un monopole monétaire. Il n'existe pas là de monopole, attendu que les planteurs ou producteurs pourraient adresser à telles autres factoreries qu'ils voudraient ou préféreraient.

OPERA ITALIEN.

— DERNIERE REPRESENTATION —

Bannière de M Strakosch

La Favorite, qui a été représentée hier soir, a valu à madame Ghinon un nouveau succès, elle a chanté en cantatrice habile le rôle si dramatique de Léonore. Le morceau du 3e acte, Fernand aimé que l'amoureuse scène du quatrième acte lui ont valu des applaudissements mérités. Ermani a été applaudi dans plusieurs passages, principalement dans son rôle du 1er acte. M Sinini, dont nous n'avons pu qu'un parlement apprécier le bel organe, a causé de son indisposition, nous a néanmoins prouvé qu'il était un chanteur de la bonne école. M Mancusi a contribué au succès de cette représentation qui a marché avec beaucoup d'ensemble.

La dernière représentation donne la troupe italienne a lieu ce soir Ellicott au bénéfice de M Max Strakosch. L'opéra qu'il a choisi est titre de l'écrin de Donizetti, c'est l'*Elixir d'Amour*, œuvre d'un genre légèrement mais qu'abondent jolies mélodies. Cet opéra nous fournira l'occasion d'entendre encore une fois la petite et charmante prima donna, qui a pu rapporter sur public sous les traits de Marina, de Lucia d'Adalgise, de Mysterie, de Zerlina et du page Oscar, nous voulons parler de madame Emilie Pauline Canissa. Les autres rôles sont confiés au ténor Ermani et aux deux barytons MM Mancusi et Marra, et tout nous fait bien augurer du succès de cette dernière soirée !

Nous apprenons qu'on ne donnera que les deux premiers actes de l'*Elixir d'Amour*, les deux principaux d'ailleurs, afin de pouvoir offrir encore une fois la troisième acte de *Faust*, ce qui nous procurera le plaisir d'entendre le charmant air des fleurs, par Mme Patti Strakosch, et la chanson du roi de Thulé et Pan de la valse que, pour cette fois, madame Sinico chantera en français. On terminera la représentation par la grande marche du quatrième acte. Ce programme varié et attrayant ne saurait manquer d'attirer la foule. Dimanche matin, pendant quelques mots du bénéficiaire.

C'est à l'initiative hardie de M Max Strakosch que nous devons d'avoir eu, pour la première fois depuis cinq ans, une troupe d'opéra. En tenant compte des circonstances et des frais énormes qu'entraîne une troupe aussi nombreuse, nous devons lui savoir gré des efforts qu'il a faits pour donner au public de la Nouvelle-Orléans l'occasion d'entendre un aussi grand nombre d'ouvrages dont quelques-uns n'ont pu être montés qu'avec de grands sacrifices d'argent. En récapitulant, nous trouvons qu'il a eu 31 représentations données du jeudi 21 décembre au vendredi 2 février, c'est-à-dire en six semaines, et que le nombre des opéras joués a été de 15. En voici la liste : Trovatore 3 fois, Martha 1, Ernani 2, Traviata 1, Maria di Rohan 1, Norma 2, Barbier de Seville 1, Don Juan 2, Faust 7, Bal Masqué 3, Lucrèce Borgia 2, Favorite 2, I due Foscari 1, Elixir d'Amour 1.

M. Strakosch, comme on le verra par la lettre que nous publions ci-dessus, promet de revenir l'hiver prochain, avec une troupe d'artistes plus complète et qui comprendra des chanteurs et des cantatrices de premier ordre. Le public de la Nouvelle-Orléans doit se faire un devoir d'encourager les entreprises de ce genre et nous croyons qu'il doit témoigner à M. Strakosch ses bonnes dispositions pour l'avenir en rendant plus brillante que possible. Voici la lettre de remerciements que le directeur de la troupe italienne adresse au public et qu'il nous prie d'insérer :

Aux citoyens de la Nouvelle-Orléans,

En terminant une saison complète de succès, et comprenant trente-quatre représentations consécutives d'opéra italien, je soumettrai d'autre fois qu'il ne peut prétendre assez d'un public généreux et éclairé sans lui exprimer ses remerciements pour les nombreux témoignages d'approbation pour lesquels il a bien voulu répondre à ses efforts. C'est une source de profonde satisfaction pour lui de voir que, devant le public le plus intelligent, le plus éclairé et le plus connaisseur d'Amérique, ses efforts pour satisfaire aux goûts des auditeurs n'ont pas été vains.

J'espère revenir, la saison prochaine, à la Nouvelle-Orléans avec une compagnie d'artistes, grandement renforcée, et comprenant les premiers talents de ces pays et d'Europe. Grâce aux encouragements fournis par le succès couronné de nos représentations, la présente saison n'est prolongée au-delà du terme primitivement fixé, et elle se termine ce soir. En mon nom, et au nom de la compagnie que je représente, j'offre de nouveau au public mes remerciements les plus sincères.

Très respectueusement,

MAX STRAKOSCH.

POSTSCRIPT.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

Grand incendie en Pennsylvanie.

NOUVELLES DU CHILI.

Nouvelles d'Europe.

ARRIVEE DE L'*AFRICA*

LA MALADIE DES BESTIAUX EN ANGLETERRE.

Elle augmente toujours.

Pas de changement dans le marché au coton.

Amendement de M Turnbull amende

Louisville, 1 fév : Lobac en feuille acheté aux plus hauts prix. Ventes : 474 boucauts Farine ferme à $7. Prix courants valeur : Bacs $29. Recommandés Lard : Côtes 19 1/2 c. Jambons et dumiers 22 c. Jambons au sucre 24 c. Saindoux en barqueux 18c. En kegs 19 1/2. Maïs en argine 60 c. Avoine 48 c. Whisky $2 25.

Cincinnati, 1 : Farine calme et sans changement. Blé calme et ferme à $1 80. Maïs sûr. Avoine 39 c. Cochons $11 75. Porc $28 ; saindoux 17 c. Groceries sans changement. Coton 15.

New York : La malle par terre est arrivée cette après-midi. Un wagon a brûlé sur le chemin de fer de l'Erie mardi. Il contenait la malle de la Californie, partie d'où lundi.

Franklin, Pa : Un incendie a détruit cette après-midi 21 bâtisses dans le centre de la ville, y compris le bureau de poste, l'hôtel, le théâtre et la salle des Maçons. La perte est de $200,000.

New York : Le steamer Atlantic est arrivé avec des dates de Panama du 22. Il apporte un million en espèces. Parmi les passagers sont notre ministre auprès de la république de l'Equateur et Jean Gouverneur Ralph et sa famille venant de Californie.

Le successeur de l'amiral Pareja a les Etats-Unis de Cuyamba, pour concentrer la flotte pacifique à Valparaiso et à Callado.

Une tentative des Espagnols pour capturer le steamer chilien Cordado, a échoué.

New York, 1er février : Le coton était moins à la clôture à 29c. Pour $28 9/16. Sam-Louis 17 1/2. Sterling 108 1/2. Or. 140 1/4. Fonds du conventionnel, un peu plus fermes. Actions lourdes.

San Francisco : L'équipage du clipper White Swallow qui vient d'arriver de New York a été arrêté pour cause de mutinerie sur la côte de l'Amérique du Sud.

Des navires Honolulu disent qu'il y a beaucoup de trouble avec les coolies.

Halifax, 1 : Le vapeur Africa, parti de Liverpool le 20 et de Queenstown le 21 est arrivé ici aujourd'hui à midi, en route pour Boston.

Liverpool, 19 janvier : Le marché au coton a été ouvert très lourd et la baisse de 1/2 dans il a été relevée ensuite sur le middling.

Les ventes de la semaine s'élèvent à 70,000 balles. Les ventes de vendredi ont été de 10 mille balles, le marché était ferme à la clôture.

Les céréales et les provisions sont calmes et fermes.

Londres, 19 : Encaisse de la Banque d'Angleterre a augmenté de £144,000, pendant la semaine.

Consolidés 87 a 87 1/8. 5-20, 86 a 86 1/2.

La *Presse* de Paris assure que Napoléon a envoyé un messager au Mexique pour arranger le prompt retour des troupes françaises.

On faisait encore d'actives recherches en Irlande pour découvrir Stephens, le chef central des Fenians.

Liverpool, 20 P. M. Le coton n'a pas varié. Les ventes d'aujourd'hui sont de 10,000 balles.

Les céréales sont calmes et fermes.

Londres 20 P. M. Consolidés 87 1/4 a 87 1/2 a 1/2.

Le London *Observer* dit que le Gouverneur du Jamaïque a été rappelé par l'Angleterre.

Le bruit de la réforme par Russell et Gladstone a été soumis au cabinet le 16.

La maladie des bestiaux continue.

Il n'y a pas en d'autres arrestations de Fenians.

Le London *Star* dit que Napoléon a fait communiquer au cabinet de Washington son volonté de retirer les troupes françaises du Mexique si les Etats-Unis veulent reconnaître Maximilien comme empereur du Mexique.

On rapportait que le général Prim serait chargé de se rendre ou de se retirer dans le Portugal avant trois jours.

L'amiral Dupont Homiel avait ordonné la prise de Prim. Madrid était tranquille.

Le parti fédéral espérait que le général Concha formerait un nouveau cabinet.

Liverpool, 17 : Le marché de Manchester pour les tissus et filés est très languissant.

New York, 31 : Le steamer Morro Castle est arrivé avec des nouvelles plus récentes de la Havane.

Le bruit de M Gordon pour assister le Trésor, est relevé au comité de finances.

M Dawson fait un rapport favorable à la proposition de payer $225 à l'honorable sénateur Sprague pour mileage et frais encourus dans la contestation pour son siège. La résolution a eu effet et adoptée.

M Taylor, de Baton Rouge, est nommé membre d'un comité pour faire un rapport sur les questions de fraudes dans l'administration de la ville des worlds et mines.

M Porche présente son bill pour le rapport du bill de Homestead.

M Pulfrey donne avis qu'il présentera un bill relatif au système des hypothèques foncières.

Le bill de M Kenner pour l'incorporation de certaines sociétés de commission et de courtage est repris.

M Ragan, dans un discours élaboré, soutient non seulement que le bill est inconstitutionnel, mais encore qu'il est contraire à la politique et à l'intérêt de l'Etat de créer des corporations pour des objets de commerce ou d'agriculture. Il dit que M Kenner, le défenseur du bill, a contribué, de plus 1848, à l'adoption de lois prohibant de telles corporations.

M Fitnle pense que des corporations de ce genre deviendraient monstrueuses par leur puissance et dangereuses pour l'Etat.

MM Porche, Abney et Pulfrey parlent en faveur du bill.

Pendant la discussion le Sénat se retire en séance secrète et s'ajourne après avoir adopté l'acte pour affermer le nouveau canal.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS

La Chambre se réunit à midi, sous la présidence de M Cage. 80 membres sont présents.

La mémoire de Lamb des Vieillards et des Infirmes rétro à l'encontre des rues Seconde et Levee, demandant assistance, est référé au comité des institutions de charité.

M J. P. Eustis est nommé pour remplir la vacance occasionnée par la démission de M McConnell comme membre du comité sur les amendements à la constitution.

M Gantt au nom du comité des affaires publiques, fait un rapport favorable au bill pour incorporer le bourg d'Arcadia.

Une résolution exprimant le sentiment du peuple de la Louisiane à l'égard du gouvernement national est relevée au comité des relations fédérales.

La résolution pour le M Thomas, exprimant du Jefferson Davis de l'accusation de trahison est référée au même comité, qui devra faire son rapport dans six jours de bonne.

Un acte présenté par M Murray, pour obtenir un lieu de dépôt pour les fonds appartenant à l'Etat est relevé au comité de finances.

M Lum au nom du comité des affaires publiques, un rapport favorable au bill pour amendant un acte relatif aux abandons forcés.

Un acte du même représentant pour organiser la Cour Suprême et les tribunaux est relevé au comité judiciaire.

Une pétition présentée par M McEnnery pour incorporer le bourg de Monroe et pour pourvoir à son gouvernement, et un autre pour l'élection du bureau de police de la ville de Monroe, sont relevés au comité des affaires municipales.

Les bills suivants ont été relevés au comité judiciaire. Bill de M Williamson amendant l'article 802 du code de procédure.

Bill de M Thomas amendant l'article 2 du code de procédure.

Bill du Sénat pour régulariser et définir les devoirs et les pouvoirs des adjudicataires de terres et des arpenteurs.

Acte pour la nomination semi-annuelle d'administrateurs dans les Hôpitaux.

Un acte présenté par M Hood, pour obtenir la remise des droits sur les sucres et mélasses importés pour la consommation de la famille.

Les résolutions autorisant le gouverneur à constituer des bonnes route du Mississippi et du Lac Pontchartrain jusqu'à la Nouvelle-Orléans, ont été définitivement adoptées.

Un acte concédant à M Callahan le privilège d'établir un bac sur l'Atchafalaya et un autre pour affermer le Nouveau Canal sont déposés suivant le règlement.

Un acte de M Eldon amendant l'art. 612 du code de procédure est mis à l'ordre du jour de demain prochain.

La résolution pour nommer un seul comité au comité sur les institutions de charité pour enquêter des affaires de l'Asile des Sourds et Muets à Baton Rouge est adoptée. MM Calhoun et Alverson sont nommés membres de la commission de la part de la Chambre.

Sur motion de M Robinson, l'acte relatif à la taxation de certaines banques, est mis à l'ordre du jour pour de vendredi aujourd'hui, après que la Chambre s'ajourne.

—On apprend que la tradition des cendres d'Amérique perdue par nos concitoyens, rapporte le *Courrier de l'Ouest* de la Nouvelle-Orléans, est en mercredi à Evreux, s'est rendu, ces jours derniers, avec un héritage de cinq millions.

Il paraît qu'il était arrêté consul de M. Pilmey dernier à Paris, et qui a rempli de hautes fonctions dans la diplomatie.

Ce personnage, n'ayant pas d'enfants et de parent dans le monde, s'engagé jusqu'à retrouver dans sa famille que ce seul parent s'appelant Cazenave, il a, en conséquence, fait son héritage universel, à charge seulement d'une rente à une vieille servante et d'un legs de 75,000 à l'Académie de l'Industrie de Paris et dont le revenu est affecté à un prix pour les perfectionnements dans les machines à vapeur.

Le droit de mutation des successions collatérales au delà du quatrième degré élevé, qu'il paie d'une somme de 500,000 heureux légataire aurait à payer au Trésor.

Washington, 1er fév.—La délégation des hommes de couleur arrivés tout récemment dans le but de faire valoir leur droit à la franchise électorale, a eu une longue entrevue avec le Président Chase.

Le général J. S. Preston, de la Caroline du Sud, a obtenu hier son certificat de pardon.

Un collecteur des douanes, sur la frontière du Canada dit que la contrebande a diminué de beaucoup depuis les ordres stricts qu'on a émis à ce sujet.

Un rapport médical du chirurgien en chef du Bureau des Affranchis pour le Kentucky et le Tennessee, reçu par le général Howard, dit que la détresse et les souffrances sont beaucoup plus grandes parmi les réfugiés blancs que parmi les affranchis.

Les hommes de couleur se sont imposé à eux-mêmes une taxe de capitation pour secourir les personnes de leur race.

L'amendement constitutionnel adopté hier par la Chambre, laisse en dehors toute allusion à la taxe directe. L'effet de l'amendement est, par conséquent, d'exclure simplement de la base de la représentation tous ceux auxquels la franchise électorale serait refusée pour cause de race ou de couleur.

New York, 1er février : Un journal du matin dit que Mme Robert E. Lee use de l'influence de beaucoup d'hommes éminents de la Virginie et du Sud pour obtenir du Président la restitution du domaine d'Arlington.

New York, 1 : Un correspondant écrit de la Havane au *Herald*, sous la date du 28 janvier, que le général impérial Bizette a battu une force républicaine de 2000 hommes sous les ordres du général Figueira qui aurait eu 150 tués. Les impériaux disent qu'ils n'ont que peu de tués et de blessés.

Le maréchal Bazaine a mis l'empire en état de siège.

New York, 1er février : Le train de l'ex-presse du soir de Jersey City sur la voie ferrée de New York et Erie, près de Jackawanna, a été dévasté et en feu dans le wagon aux bagages du chemin de fer de l'Atlantique et du Great Western. Les chars ont été contenus, contenant 50 précieux articles et deux coffres-forts, appartenant à la compagnie d'express des Etats-Unis, ont été détruits. Le contenu des coffres était évalué à $300,000.

On fait courir le bruit d'un changement de personnes dans le cabinet de Maximilien.

Le général républicain Dias est resté avec 800 hommes à l'Etat d'Oaxaca.

Washington, 1 : La question de la taxe sur les banques d'épargne sera discutée cette semaine à la Cour Suprême.

New York, 31 : Le département de la marine a reçu du Pensacola un rapport officiel du bombardement de la forteresse de Pensacola, le 9 et 10 du courant. Le Pensacola a été frappé de 3 boulets et 3 obus. Le Pensacola a été frappé de 3 boulets et 3 obus. Le Pensacola a été frappé de 3 boulets et 3 obus